



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU MARDI 6 NOVEMBRE 2012
18 HEURES 30

RS/MG

N° 001434

Affaires Culturelles -
Point sur la
restauration des
mécaniques de
l'orgue d'Apt.

Affiché le :

Le mardi 6 novembre 2012 à 18 heures 30 le Conseil Municipal s'est réuni au nombre de ses membres prescrits par la Loi, dans la SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL, sous la Présidence d'Olivier CUREL, Maire.

ETAIENT PRESENTS : M. Olivier CUREL (Maire d'Apt), Mme Marie RAMBAUD (Maire Adjoint), M. Pierre BOYER (2ème Adjoint), Mme Marie-Christine KADLER (3ème Adjoint), Mme Véronique GACH (5ème Adjoint), M. Jean-François DORE (6ème Adjoint), M. Christophe CARMINATI (8ème Adjoint), M. Bruno BOUSCARLE (9ème Adjoint), Mme Jacqueline BAROT (Conseillère Municipale), Mme Isabelle PITON (Conseillère Municipale), M. Pierre ELY (Conseiller Municipal), Mme Leïla BECHICHE (Conseillère Municipale), M. Etienne FOURQUET (Conseiller Municipal), Mme Françoise RIPOLL (Conseillère Municipale), M. Thierry CARRELET (Conseiller Municipal), Mme Aurore SALETTI (Conseillère Municipale), Mme Amina ELKHATTABI (Conseillère Municipale), M. Yves JAOUEN (Conseiller Municipal), M. Christian PANOT (Conseiller Municipal), Mme Katherine COUZINET (Conseillère Municipale), M. Jean-Marie MARTIN (Conseiller Municipal), M. Jean-Louis de LONGEAUX (Conseiller Municipal), M. André LECOURT (Conseiller Municipal), Mme Elise ISNARD (Conseillère Municipale), M. Patrick ESPITALIER (Conseiller Municipal), Mme Corinne PAIOCCHI (Conseillère Municipale)

ONT DONNE PROCURATION : M. Jean-Marc DESSAUD (4ème Adjoint) représenté par Mme Véronique GACH (5ème Adjoint), Mme Hélène MARTINEZ (7ème Adjoint) représentée par M. Jean-François DORE (6ème Adjoint), M. José VINCENTELLI (Conseiller Municipal) représenté par Mme Amina ELKHATTABI (Conseillère Municipale), Mme Solange BECERRA (Conseillère Municipale) représentée par M. Christophe CARMINATI (8ème Adjoint), Mme Caroline ALLENE (Conseillère Municipale) représentée par M. Bruno BOUSCARLE (9ème Adjoint), M. Dominique MARIANI-VAUX (Conseiller Municipal) représenté par M. Olivier CUREL (Maire d'Apt), M. Jean-Pierre STOUVENEL (Conseiller Municipal) représenté par M. Pierre ELY (Conseiller Municipal)

ABSENTS : O

La séance est ouverte, Mme Aurore SALETTI est nommée Secrétaire.

Monsieur le Maire informe le conseil de l'avancée du projet de restauration des mécaniques de l'orgue.

La commune possède un orgue implanté au sein de la cathédrale Sainte Anne dont le buffet est inscrit au monument historique.

Les mécanismes de cet orgue sont dégradés et ne permettent plus une utilisation de qualité pour les activités culturelles et il n'est plus en mesure d'assurer son rôle dans la liturgie.

Il est rappelé au Conseil municipal que la commune d'Apt et l'association les amis de l'orgue se sont associés afin de restaurer l'ensemble des mécaniques qui ne sont pas classées.

Par délibération RS/VC n° 1221 en date du 19 juillet 2011 le Conseil Municipal a approuvé le plan de financement du programme restauration de l'orgue dans le cadre du budget investissement 2012 pour une somme globale de 150 000 euros.

Par délibération du RS/MG n° 1305 en date du 8 février 2012 le Conseil Municipal a approuvé l'ouverture d'une souscription de la restauration des mécaniques de l'orgue par la Fondation du patrimoine.

Cette délibération précisait qu'un dossier de partenariat était déposé auprès de la Fondation du Patrimoine. Il était également précisé que le dossier pourrait être accompagné d'une aide financière supplémentaire par la Fondation du patrimoine.

La Fondation du Patrimoine a annoncé dernièrement que la souscription pour la restauration de l'orgue d'Apt était un projet qui fonctionnait très bien et qu'à la date du 22 octobre 2012, celle-ci avait atteint la somme de 5 035 €

La Fondation du patrimoine a également confirmé le versement d'une aide financière en sus de la souscription pour la somme de 4 000 €

Il importe d'informer le Conseil que le Conseil Général du Vaucluse va participer à la restauration de notre orgue à hauteur de 10 870 € ainsi que la Communauté des Communes du Pays d'Apt pour une aide 10 000 €

Il est également précisé au Conseil que le marché public pour la maîtrise d'œuvre pour la restauration des mécaniques de l'orgue a été fructueux et que le dossier de monsieur Roland GALTIER, technicien conseil agréé a été retenu pour la somme de 10 192 €50 HT (12 190 €24 TTC) pour un prévisionnel annoncé de 19 000 €HT.

LE CONSEIL

Prend acte, de l'avancée du projet de restauration des mécaniques de l'orgue d'Apt

POUR EXTRAIT CONFORME

LE MAIRE
Olivier CUREL